#### **REGLEMENT TRAIL DES ECHELLES 12 SEPT 2021**

Attention, en raison de la crise sanitaire, le règlement est susceptible d'être modifié par l'organisateu

Infos sur : 💈

Modalités d'organisation: Prévention COVID: Chronométrage avec puce jetable, pas de massage par l'école de kiné. Port du masque obligatoire dans la salle pour le retrait des dossards. Gel disponible à l'entrée de la salle polyvalente.

Distanciation physique de 1 mètre dans le SAS de départ avec marquage au sol. Départ du 26km et 12km, par groupe de 25 tous les 10sec. Attention Port du masque obligatoire dans le SAS de départ et pendant 300m, à conserver sur soi.

Marche des bisons, départ échelonné et libre.

Porte-gourde obligatoire pour le 26km et le 12km : ravitaillements uniquement en sachet individuel.

En cas d'annulation COVID, remboursement sur demande par mail à skiclubdamprichard@gmail.com

# Epreuves et Tarifs: Parcours http://www.openrunner.com

□ Trail des échelles de la Mort 26km, 1100m D+ le Trail se
déroule principalement dans les côtes du Doubs. 20€ avant 1er
sept / 25€ avant le 10 sept / 30 € inscription sur place. Age mini
20 ans

□ Course nature 12 km, 290mD+. Parcours empruntant le
sentiers, singles 14€ avant 1er sept / 16€ avant le 10 sept / 21
inscription sur place. Age mini 16 ans

■ Marche des Bisons :	<b>12km,</b> avec ou sans Bâtons, sans dossard,
ni classemt. Passage p	ar le Parc des Bisons, Chapelle d'Urtière
Inscription sur place.	<b>7€</b> /adulte pour Marche des Bisons, <b>3€</b> /
enfant-15ans	

□ Courses enfants. Attention nouveaux parcours Catégories: Ecole 3 (2017-2016) / Ecole 2 (2015-2014) / Ecole 1 (2013-2012) / Poussin (2011-2010) / Benjamin (2009-2008) / Minime (2007-2006) 3€ pour les courses enfants

# **Horaires**

☐ Remise des dossards à la salle polyvalente à partir de 7h 45
☐ Départ <b>Trail à 9h</b> devant la salle polyvalente
☐ Départ Marche des Bisons à partir de 9h10 et jusqu'à 10h
☐ Départ courses enfants à partir de 9h15, en débutant par
Ecole 3, puis enchainement des départs jusqu'à 9h45
☐ Départ course nature 12km à 10h
□ Récompenses vers 12h45 en extérieur

## <u>Récompenses</u>

Récompenses aux trois premiers du scratch, puis aux premiers de chaque catégorie. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque coureur et marcheur recevra un morceau de **Comté.** 

### Inscriptions

Inscriptions limitées à **650** pour l'ensemble des 2 courses. La marche des Bisons est ouverte à tous (mineurs sous la responsabilité parentale)

→ Par bulletin d'inscription, courrier envoi jusqu'au 08/09/2021 :

BAUME Aline 11 rue Bonheur 25450 DAMPRICHARD

Par **internet avant 10 septembre 2021** minuit sur le site <a href="https://www.even-outdoor.com/courses">https://www.even-outdoor.com/courses</a>

<u>Trail et course nature</u>: Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés hommes et femmes. Age le jour des épreuves : **20 ans** pour le Trail, **16 ans** révolus pour le 12km. Les bâtons sont autorisés.

Fournir une copie de licence FFA ou un **certificat médical** de moins d'un an au jour de la compétition, en précisant l'autorisation à la pratique en compétition de la course à pied.

### **Restauration**

Pas de repas, uniquement barbecue en extérieur.

# **Douches , Vestiaires annulé COVID**

### Sécurité, Abandon

Des équipes d'assistance médicale, de secours, un médecin, et une assistance radio seront présentes sur l'épreuve. En cas d'abandon, les coureurs ont l'obligation de le signaler à l'organisation. **Téléphone secours**: **06.46.02.20.21** 

#### **Assurance**

Le Ski Club Damprichard a souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque coureur doit aussi être assuré.

# Respect de l'environnement, Réglement

En acquittant son inscription, chaque concurrent s'engage à ne laisser aucun déchet sur les parcours, (masques jetables dans les poubelles adaptées) et autorise l'organisation ou ses partenaires à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître et s'engage à accepter et respecter le règlement.